Trente-cinquième année, N° 253. Le numéro 10 centimes Dimanche 30 octobre 1938.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	14.—	7.50	4.—
Avec Bulletin officiel	18.—	9.50	5.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames	» »
Mortuaires	16 » »

Juste retour des choses

Berne, 29 octobre.

Les auteurs, les amis du compromis financier ont d'étonnantes réactions devant l'attitude des partis de la Suisse romande qui se refusent à donner un mot d'ordre pour le 27 novembre prochain comme le parti radical vaudois, ou qui recommandent le rejet du projet fédéral comme les libéraux vaudois ou les radicaux genevois.

La *National Zeitung* qui a toujours vu avec enthousiasme une réalisation du «stuckisme» dans le compromis dit à peu près ceci : Comment ! à l'heure où l'union sacrée devrait se constituer pour la défense armée du pays, à l'heure où l'on parle de fournir 1000 appareils à notre aviation, il y a des gens assez fous pour marchander à l'Etat central de pauvres crédits. Assez fous pour se prononcer contre un projet financier, alors que celui-ci ne contient ni d'impôt à la source, ni l'impôt sur le chiffre d'affaires, ni aucune autre fiscalité nouvelle !

La *Berner Tagwacht,* un des moniteurs d'extrême-gauche, écrit quant à elle :

« On ne peut donc plus se fier aux partis nationaux. Veut-on encore sauver quelque chose, alors ce ne peut être qu'avec les socialistes et les groupes des Lignes directrices, lesquels ont bel et bien déjà sauvé le Code pénal. Pour les prochaines et dernières négociations en vue d'une collaboration cela doit être déterminant si l'on veut vraiment encore arriver à une solution quelconque. »

Il y aurait beaucoup à répondre à cela. On pourrait dire tout d'abord au grand journal bâlois que la Suisse romande ne s'est jamais récusée devant les sacrifices militaires indispensables. Mais il n'est pas question ou pas essentiellement question de dépenses militaires dans le compromis financier. Au contraire ! Ce compromis est en effet de nature à fausser les esprits en leur faisant croire que la Confédération peut tout à la fois dépenser sans compter pour nos armements et pour la multitude des autres tâches qu'elle a assumées.

Or, tel n'est pas le cas.

Et nous sommes persuadé, quant à nous, qu'on aura fait un grand pas en avant le jour où l'on aura établi une distinction entre les dépenses nécessaires et les autres.

Ce jour, ce pourrait être au lendemain d'un scrutin négatif le 27 novembre. Pourquoi ? Parce que ce jour-là Berne manquera d'argent et devra coûte que coûte compter, compter au plus près, c'est-à-dire voir l'essentiel, la défense nationale, et laisser le superflu. Le pays ne s'en portera que mieux.

Quant au journal socialiste, on peut dire qu'il est d'une rare outrecuidance. C'est l'extrême-gauche, ne l'oublions pas, qui par son abstention au Conseil national a rompu l'accord interpartis du 10 août. Mais non, aujourd'hui la presse socialiste voudrait faire croire à la Suisse allemande que les traîtres sont à droite, qu'ils sont en Suisse romande et qu'il n'y a d'autre salut que dans de nouvelles concessions aux Lignes directrices ! « Nous avons sauvé le Code pénal, nous sauverons le compromis financier » dit en langage clair la « Tagwacht », laquelle ne demande pour prix de ce « service » que de nouvelles petites capitulations bourgeoises.

Nous ne savons pas ce que répondront nos Confédérés suisses-allemands. Ce qui vient de se passer dans la commission du Conseil national sur le plan de grands travaux est de fort mauvais augure, puisqu'on y a décidé — et c'était une revendication socialiste — de disjoindre le programme de travaux du problème de sa couverture financière.

Pour ce qui est de la Suisse romande, sa réponse est simple comme bonjour. Elle n'a pas été consultée lors de l'élaboration du compromis financier. Elle a été tenue à l'écart. Sa voix — celle de M. Béguin, seul Romand national de la conférence du 10 août — n'a pas été écoutée. Pas écoutées non plus celle de M. Picot au Conseil national, celle de M. Malche au Conseil des Etats. Alors ? Juste retour des choses : les libéraux vaudois, les radicaux vaudois et genevois ne se sont pas cru liés par un acte qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de signer.

L. D.

La catastrophe de Marseille

Le bilan de l'incendie - Morts et blessés

Ainsi que le Service télégraphique du « Nouvelliste » de ce matin le relatait, le feu a dévoré en pleine Cannebière de Marseille, la grande et célèbre artère de la cité phocéenne qui conduit au port, des immeubles dont le bilan s'établit ainsi à l'heure actuelle.

L'édifice des Nouvelles Galeries est entièrement détruit. Plus aucun pan de mur n'est debout.

A l'hôtel de Noailles, les 5ème, 6ème, 7ème étages, la toiture et le hall sont détruits.

Au Grand Hôtel, les 6me, 7me étages, la toiture sont détruits.

L'Hôtel Astoria, enfin, a été sérieusement détérioré par le feu et par l'eau.

Les magasins ont été fermés dans le voisinage des pâtés de maisons en feu, et l'éclairage supprimé. Une fumée lacrymogène suffocante se répand dans les rues, sans que, pour cela, les curieux, consternés, songent à se retirer. Le service d'ordre interdit toute circulation dans un vaste périmètre. La chaussée est inondée par l'eau qui jaillit des tuyaux. Avec la nuit qui se fait plus profonde, s'établit un silence relatif troublé seulement par le halètement des moteurs des pompes.

Morts et blessés

Le nombre des morts s'élève, jusqu'ici, à cinq : Mlle Migiani, qui s'est tuée en se jetant par une fenêtre du quatrième étage ; M. Frichet, employé, qui a été asphyxié et brûlé ; Mme Lucienne Andrée, comptable, et deux autres personnes qui n'ont pu encore être identifiées.

La suite, page 2, 1ère colonne.

Soutenons-nous le Pape ?

—o—

Contre les débordements de toute nature dont le monde est le témoin indifférent, un homme, combien l'ont déjà dit, demeurera bientôt seul à protester vigoureusement : le Pape, vieillard de 81 ans. Devant cette courageuse attitude, les uns célèbrent dans le St-Père « l'homme grand, courageux, intrépide » qui dirige d'une main sûre et ferme, à travers les temps troublés, les destinées de la famille chrétienne. D'autres magnifient la Papauté elle-même. Le Juif américain, L. Moschowitz, consacre dans une revue, un article très élogieux à l'Encyclique de Pie XI « Quadragesimo Anno ». « Il peut se faire, dit-il, que les nations qui actuellement souhaitent le plus l'anéantissement de la Papauté, se réjouissent un jour de la voir encore exister. La voix du Vaticam, est la seule qui parle à tout l'univers, et il ne se trouve aucune autorité qui puisse lui être comparée. » Monsieur Mussolini, dans un article qui fit du bruit, donnait naguère un sérieux avertissement à l'Allemagne, alors qu'elle commençait sa guerre sournoise contre le Vatican. « Aucune nation n'a bravé le Pape impunément, l'histoire en est garante ».

Mais les temps ont changé. Elle est dans toutes les mémoires, l'insolente conduite de l'homme d'Etat, qui visitant le pays du Duce, feignit ignorer l'existence d'une souveraineté bimillénaire, qui a donné à l'Europe, à l'Allemagne également, sa civilisation. Peu après, parce que, devant cette impolitesse, le St-Père avait recommandé la prière aux fidèles, des journaux italiens se moquaient du Pape et tournaient en dérision ses enseignements. Or tout le monde sait que rien ne s'écrit dans ces pays, qui ne soit « inspiré ».

Peu de journaux ont réagi devant ces infamies. On pourrait penser à une sorte d'indifférence.

Peu de catholiques, également, ont l'air de connaître les encycliques du Pape. En Italie, plusieurs ignoraient celle qui condamnait le nazisme. Il y a la conjuration du silence dans certaines nations.

Il existe aussi la politique des malveillantes insinuations. Le Pape a parlé dernièrement de l'amour que nous devons aux malheureux adeptes du communisme. Quelques journaux prétendirent aussitôt que le St-Père encourageait les chefs catholiques à une entente avec Moscou !

Il y a enfin, l'attaque directe contre les enseignements de Rome. On ne pratique plus simplement la politique d'abstention. On propage de tout son pouvoir les doctrines erronées. Le communisme, le nazisme répandent leurs idées par les journaux, la radio, les livres, les brochures, l'affiche. Les doctrines d'Hitler et de Staline ont leurs professeurs qui atteignent les classes cultivées. Elles possèdent leurs vulgarisateurs, qui par de grossières mises en scène, impressionnent les foules, la jeunesse inexpérimentée surtout. Un prêtre venu d'Allemagne, racontait la tristesse du ministère dans ce pays, où des jeunes gens dévoués, comblés de bienfaits par leurs chefs spirituels, leur montraient un visage hostile, dès après leur premier passage dans les organisations politiques de jeunesse.

Le St-Père, malgré ses 81 ans, a l'âme assez forte pour supporter tous ces maux. Mais pour réagir efficacement, il ne suffit pas que sa voix s'élève solitaire, dans un monde indifférent et sans écho. Si les catholiques cultivés ne l'écoutent pas, s'ils ne relèvent pas les injures dont on accable le Souverain Pontife, s'ils ne se décident pas à propager sa doctrine par les méthodes qu'utilisent nos adversaires pour répandre la leur, sa voix, si puissante soit-elle, restera inopérante.

Pie X exprima un jour cette plainte douloureuse devant l'évêque de Côme : « De gentibus non est vir mecum ». « Parmi toutes les nations, aucune ne lutte à mes côtés ».

Il faut que les catholiques connaissent, étudient les enseignements des Papes, s'intéressent à leur Chef Suprême.

C'est basée sur ces constatations, que s'est fondée en 1912, sur l'initiative du P. Chiaudano, la « Ligue pro Pontifice et Ecclesia » (pour le Pape et l'Eglise). Elle a pour but, selon ses statuts, de grouper une élite de catholiques, en excitant en eux un amour plus filial, une obéissance plus absolue à l'égard du Souverain Pontife. Elle s'efforce d'accroître dans le monde, la dévotion au Pape, de faire connaître ses enseignements. Pie XI voit dans cette organisation « les armes les plus adaptées à la défense des droits de l'Eglise et du St-Siège ».

Cette ligue a pris depuis sa fondation un développement réjouissant. Elle est, comme il se doit, internationale. Le Valais a l'honneur de posséder son directeur général : Monseigneur Burquier, Révérendissime Abbé de St-Maurice. Sous sa vigoureuse impulsion, le mouvement continue de s'étendre. La France comptait en janvier 1937, 2000 ligueurs ; à la fin de cette même année : 4000. En deux ans le nombre s'accrut de 6000 membres. Le diocèse de Metz à lui seul recrutait en 1938, 1800 nouveaux membres.

Le Directeur général pour la Suisse et les pays de langue allemande, est le révérend abbé Victor Schwaller. Chaque diocèse possède en outre son directeur diocésain.

Ce serait, pour notre époque, le geste d'un catholique entendu, que d'adhérer à cette organisation. Les conditions d'admission dans cette ligue sont les suivantes : s'engager à favoriser de tout son pouvoir la dévotion au St-Père, en soutenant les journaux qui s'inspirent de sa doctrine, en priant chaque jour pour lui, en donnant partout l'exemple d'une foi sincère. La cotisation annuelle de 2 francs sent à soutenir le St-Père dans les œuvres qu'il entreprend.

Pour ceux qui désireraient faire partie de cette ligue, nous indiquons quelques adresses : Abbé V. Schwaller, directeur de l'Oeuvre St-Canisius, Burgbühl, St-Antoni (Fribourg). On verse sa cotisation à l'adresse : Ligue Pro Pontifice et Ecclesia.Ch. IIa 1723. Fribourg. Pour tout renseignement on peut écrire à l'abbé E. de Preux, Grd Séminaire, Sion.

A ceux qui ne voient pas le salut dans la force

—o—

On nous écrit :

L'appel lancé dernièrement, de commun accord, par l'Escherbund, l'Entscheidung et les groupes « Esprit » de Suisse, soulignait particulièrement la nécessité de transformer le régime social pour sauver la démocratie.

On nous a aussitôt reproché de nous en tenir à une idée générale qui sera bientôt admise par tout le monde, plus ou moins sincèrement.

— Comment le mouvement « Esprit » conçoit-il la transformation ? Quelle est votre doctrine ? Quel est votre programme ? Voilà la question.

Nous serions heureux de pouvoir y répondre en un seul article. Si nous réussissons à montrer pourquoi cela n'est pas possible, nous serons satisfaits, car on aura par là-même compris un peu mieux l'effort qu'exigent la propagation et la réalisation d'une doctrine, d'un programme sérieux, capables précisément de sauver la démocratie, ou plus clairement, la Suisse.

Si notre peuple veut se sauver lui-même, il doit comprendre un tel effort. Il doit y collaborer, sinon il sera « sauvé » par une dictature quelconque, la dictature que méritent les peuples lâches ou égoïstes qui n'osent pas regarder en face les vrais problèmes, mais attendent le moment où les faits commandent et où il ne peut plus être question de réaliser un ordre humain voulu, la force suppléant à la raison.

Le peuple suisse peut diriger lui-même sa destinée, s'il le veut.

Méfiez-vous toujours de ce qui est simple. C'était le conseil d'un professeur de philosophie.

Depuis quelques dizaines d'années, on a maintes fois exploité l'enthousiasme des jeunes en leur présentant des programmes simples et clairs. Rassemblements imposants, marchons, marchons, halte ! rompez ! Et le jeu recommençait. Et il peut recommencer, car il y a toujours de nouveaux jeunes qui croient que cette fois, ça va réussir. C'est trop simple.

A part cela, les déceptions accumulées deviennent dangereuses.

Si n'importe quel gamin, si n'importe quel politicien pouvait comprendre de prime abord la formule du renouvellement de la société, eh bien ! elle serait tout de même déjà appliquée, vous ne croyez pas ?

Non, il ne suffit pas d'avoir du tempérament. Il faut savoir comment fonctionne la société, de quoi elle souffre. — Qu'est-ce que la crise ? — Il faut savoir comment pourrait marcher notre pays, avec ses possibilités actuelles.

Enfin si vous parlez de transformation du régime social, vous devez prévoir que ce ne sera pas fini le 1er janvier 1940. Sera-ce commencé ?

Vous avez par conséquent (peut-être) le temps de vous occuper de doctrine et de programme. C'est nécessaire, c'est urgent.

La doctrine, ce serait un peu le système général, les principes, les fondements, les grandes lignes. Des mouvements intéressants se sont essoufflés en quelques mois, faute d'une doctrine suffisamment mûrie et adaptée. Vous ne créez pas une doctrine en une soirée. « Esprit », par exemple, a développé et précisé la sienne au cours des sept ans d'activité de la revue et des groupes, en France, en Belgique et en Suisse principalement : doctrine personnaliste et communautaire.

Quant au **programme,** il vous donnerait des points d'application pratique plus immédiate ou plus locale, mais toujours orientés vers la réalisation d'ensemble. On prétend que les gouvernements de notre époque manquent souvent de telles perspectives d'ensemble.

Ensuite, il vous resterait à découvrir des **hommes d'action** aptes à réaliser.

* * *

M. Mr, qui, dans le « Confédéré » nous avait demandé notre programme voudra bien, pour aujourd'hui, nous excuser de ne lui avoir donné qu'une explication préalable.

Un autre jour M. Ch. St-Maurice nous ayant rangés parmi les mouvements qui travaillent à droite — nous dirons ce que nous pensons de la droite et de la gauche. La position d'« Esprit » apparaîtra déjà un peu mieux.

* * *

Réflexion du lecteur moyen : Ce mouvement « Esprit » ne me paraît pas bien dangereux.

Réponse. — En effet, cher lecteur, nous n'avons pas, par nature, d'intentions agressives. Grâce à l'hospitalité de votre journal, nous voudrions simplement, en certaines occasions, étendre un effort de compréhension dont nous pouvons apprécier les résultats au sein de nos groupes. Au service de notre pays, au service de nos frères, au service de la vérité.

Et si la vérité devenait agressive, auriez-vous peur ?

La vérité vous libérera, est-il écrit quelque part.

Un ami d'« Esprit ».

Mais, malheureusement, on craint qu'il y ait d'autres cadavres sous les décombres. Peut-être même celui du directeur de l'établissement, qui a disparu.

On signale aussi la disparition de M. Benoît, directeur de l'hôtel de Noailles. On craint qu'il n'ait voulu aller dans une des chambres des étages supérieurs en flammes et qu'il ait été pris sous les décombres de la toiture.

M. Gentin, ministre du commerce, descendu également à l'hôtel de Noailles, qui était venu pour emporter ses documents, a été contusionné à un bras en voulant aider les pompiers.

De nombreux blessés sont actuellement soignés dans les hôpitaux.

A l'Hôtel-Dieu, sept blessés sont dans un état grave. Cinq autres, moins sérieusement atteints, ont pu être reconduits à leur domicile.

A l'Hôpital de la Conception sont soignés cinq blessés assez gravement atteints. On a, en outre, pansé, dans cet hôpital, une dizaine d'autres blessés.

La foule qui entoure les décombres est innombrable. Il est navrant de voir les parents des morts, des blessés et des disparus venir réclamer des femmes qui ne sont pas rentrées chez elles et qui sont ou des employées des Nouvelles Galeries ou des clientes possibles.

On pense que beaucoup de ces malheureuses ont pu partir à l'aventure ou se réfugier n'importe où. Mais, par contre, il est vraisemblable aussi qu'un certain nombre ont dû être prises sous les décombres.

Les 300 voyageurs qui étaient hébergés dans les hôtels attaqués par le feu ont été recueillis à bord de deux paquebots des Messageries maritimes. Les congressistes radicaux-socialistes privés de leurs chambres sont ainsi logés dans les meilleures conditions de confort.

Scènes de pillage

Des scènes de pillage ont, malheureusement, manqué la catastrophe. Mettant à profit la panique compréhensible des habitants des immeubles atteints ou menacés par le feu, des malfaiteurs ont pénétré dans des appartements, éventrant les meubles, recherchant bijoux et argent et cherchant même, dit-on, à cambrioler un coffre-fort. Une soixantaine de personnes ont été victimes de ces agissements.

Le feu s'éteint

A l'heure actuelle, le feu s'éteint et l'on espère s'en rendre maître si aucune explosion ne survient.

La plupart des établissements menacés possèdent des réserves de mazout pour le chauffage central. Il est évident que l'explosion d'une seule soute provoquerait une nouvelle catastrophe.

Toute la garnison de Marseille est sur pied pour assurer le service d'ordre. Elle a été renforcée encore par des marins venus de Toulon.

Su l'ordre de M. Herriot, présent à Marseille et logé à l'Hôtel Noailles, les pompiers de Lyon sont arrivés par train spécial.

Rumeur fâcheuse et controuvée

L'interrogatoire du personnel des Nouvelles Galeries a permis de préciser que le feu avait commencé au 1er étage, dans le rayon Enfants, et qu'en une heure tout avait été embrasé.

Certains journaux ont cru pouvoir affirmer que l'incendie serait l'œuvre d'éléments extrémistes. Ils croient pouvoir faire un rapprochement entre le sinistre et la déclaration résolument anticommuniste faite jeudi au congrès radical-socialiste par M. Daladier. Cette version ne paraît pas conforme aux premières constatations. L'incendie, en effet, ne se déclara pas à l'hôtel où logeaient la plupart des membres du gouvernement, mais dans l'immeuble situé de l'autre côté de la Canebière. C'est seulement à la suite de la violence du mistral que les flammes parvinrent jusqu'à la toiture de l'hôtel de Noailles.

Nouvelles étrangères

Des gangsters pris au piège

La tentative d'enlèvement d'un riche étranger, en plein jour, avenue de l'Opéra, à Paris, relève de la meilleure tradition du film policier. Elle n'a pas manqué de provoquer l'émotion du public devant ce coup d'audace inouï qui a failli réussir...

Il s'agit encore d'un épisode de la guerre entreprise contre les marchands de mort lente.

Ces derniers mois, de multiples arrestations — dont la plus sensationnelle fut celle du richissime trafiquant Lyon — ont démontré avec quelle opiniâtre ardeur les pouvoirs publics menaient la lutte contre les vendeurs de stupéfiants.

L'Amérique, on le sait, est devenue le principal débouché des bandes rivales qui, en Europe, se disputent sa clientèle.

Aussi bien, ce soi-disant « riche étranger » de l'avenue de l'Opéra, à Paris, dont on cache fort justement l'identité, n'était-il pas, il y a quelque temps, entré en relations avec la bande Quadri, Coti et Cie, et ce, après avoir préalablement pris contact avec les services de la « brigade mondaine » ?

N'avait-il pas fait savoir aux gangsters qu'il s'agissait d'allécher, qu'il disposait de 7 à 800 mille francs pour se rendre éventuellement acquérieur d'une soixantaine de kilos de drogue?

Le métier a ses risques et rend ces messieurs terriblement méfiants.

Pourtant, cet inconnu arrivé de New-York leur inspira peu à peu confiance, surtout quand il leur eut prouvé de visu qu'il était bien possesseur de la grosse somme annoncée.

Le reste se devine sans qu'il soit besoin de mettre davantage les points sur les i.

Un rendez-vous définitif est fixé au « Royal-Bar » à Paris.

Il s'agira d'aller chercher la drogue et de payer comptant.

Les événements dès lors vont se précipiter en raison de l'attitude menaçante des bandits qui avaient alors l'intention de soulager de son argent, sans livrer la « marchandise », le pseudo naïf riche étranger.

Qui pensait prendre a été pris !

La police après avoir habilement tendu ses filets a capturé le dangereux gibier qui y est tombé, tête baissée.

Et il n'y a pas besoin de souligner le dévouement de cet inspecteur principal et de ses hommes, qui au risque de leur vie, ont accompli leur périlleuse et délicate mission.

Ce n'est pas tout.

De nouvelles arrestations seront sans doute opérées.

Et l'assassinat du trafiquant Hilarion ne restera peut-être pas impuni...

Les Juifs polonais expulsés d'Allemagne

D'après des indications fournies par les milieux polonais, tous les Juifs polonais auraient reçu jeudi après-midi l'ordre de quitter l'Allemagne dans les 24 heures. Afin de garantir le départ de ces éléments juifs jugés indésirables, des rafles furent opérées vendredi à l'aube et l'on estime qu'environ 20,000 personnes ont été ainsi appréhendées. Le transport de ces Juifs polonais vers la frontière de Pologne a déjà commencé. Ces personnes durent quitter brusquement leur domicile et abandonner leurs affaires. Elles ne peuvent emporter que dix marks.

On signale notamment dans les mêmes milieux que les expulsions dans la région de Leipzig, où les Juifs sont au nombre de 50,000 — leur nombre pour toute l'Allemagne varierait entre 70 et 100,000 — donnent lieu à des scènes déchirantes. Sur l'intervention des autorités consulaires polonaises, certaines mesures d'expulsion ont été rapportées en ce qui concerne des femmes d'origine aryenne mariées à des Juifs, des malades et des vieillards.

Nouvelles suisses

La Suisse est dans un excellent état de préparation militaire

Vendredi matin, une conférence de presse a été organisée par la section de l'état-major général, au cours de laquelle il a été exposé, en relation avec les événements de ces derniers mois et semaines, ce qui a été fait jusqu'ici pour la défense nationale suisse, ce qu'il en est actuellement et ce qui est prévu pour l'avenir.

Au début de son exposé, le lieutenant-colonel Masson a déclaré qu'au cours des journées critiques de septembre, les autorités militaires responsables étaient parfaitement renseignées sur la situation ; que cette situation n'avait jamais été telle qu'elle nécessitât une mobilisation, même partielle ; que celle-ci se justifiait d'autant moins que tous les préparatifs avaient été faits et qu'un des avantages principaux de la nouvelle organisation militaire comprend la possibilité d'une mobilisation décentralisée rapide.

Le lieutenant-colonel Masson a relevé ensuite que la délicate période de transition, pour la Suisse, avait pris fin et qu'une nouvelle organisation des troupes pour chaque arme est en vigueur.

L'organisation définitive des troupes-frontières est également entrée en vigueur. Le dispositif de couverture de la frontière, dans son organisation actuelle, est susceptible d'entrer en action dans un minimum de temps : quelques heures seulement après l'alerte des troupes-frontières.

L'orateur a parlé de l'amélioration de l'instruction. Dès l'an prochain, toutes les troupes seront astreintes aux cours de répétition prolongés et, en outre, des cours de six jours ont été introduits pour toutes les troupes frontières.

L'organisation des troupes spéciales du Landsturm et des services complémentaires est en préparation.

Une nouvelle prolongation des écoles de recrues et une prolongation des écoles d'officiers d'infanterie, des cyclistes et des troupes compétentes motorisées sont actuellement examinées.

Un projet de réorganisation du commandement de l'armée a également été élaboré.

A propos du matériel de guerre, il faut relever que notre armée a été améliorée, augmentée et perfectionnée systématiquement.

On peut citer, par exemple, que plusieurs centaines de fortins très résistants et pourvus d'un armement puissant ont pu être élevés sur tous les fronts.

Le nombre des compagnies de volontaires affectées à la couverture de la frontière doit être prochainement augmenté. La fabrication des armes et munitions est poussée activement et, même, elle a été accélérée ces derniers temps. Les fusils-mitrailleurs et les mitrailleuses sont maintenant disponibles, excepté pour les troupes territoriales, lesquelles seront complètement équipées dans le courant de l'année prochaine.

Les stocks de munitions et les réserves de matériel augmentent de jour en jour.

L'orateur a souligné que rien n'a été négligé et que, bien au contraire, il n'est pas exagéré de prétendre que, par rapport à ce qui s'est passé dans d'autres Etats, un travail énorme a été accompli dans un temps relativement court en vue d'améliorer l'armement de notre armée, dans la limite des crédits disponibles.

La Suisse est aujourd'hui dans un excellent état de préparation militaire et, si les événements de septembre nous avaient obligés à une mobilisation, le commandement de l'armée suisse aurait eu en mains un instrument parfaitement apte à faire campagne.

Les budgets

Le projet de budget du canton de Berne pour 1939, prévoit 128,16 millions aux recettes et 132,66 millions aux dépenses, d'où un excédent de dépenses de 4,5 millions. Le budget de 1938 prévoyait un déficit de 6,33 millions. Les comptes pour 1937 soldaient avec un déficit de 7,88 millions. Cette amélioration sensible par rapport aux années précédentes est due à une augmentation des impôts directs et une nouvelle augmentation également de la part de l'impôt de crise qui revient à l'Etat.

Des avocats « tapés »

Le Tribunal de police du district de Lausanne a condamné, vendredi, à un an de réclusion moins 42 jours de préventive, à 50 fr. d'amende, à cinq ans de privation des droits civiques et aux frais un vaudois nommé Léon Ruchet, mécanicien, 32 ans, marié, déjà douze fois condamné dont cinq fois pour escroqueries. Ruchet avait la spécialité de visiter les avocats, auxquels il contait que, victime d'un accident de motocyclette, il ne parvenait pas à se faire verser ce que lui devait l'assurance, ou bien qu'au bénéfice de l'asurance militaire, sa prestation ne lui était pas versée, et il chargeait l'homme de loi de la défense de ses intérêts tout en lui empruntant quelques francs. Ce petit manège plusieurs fois répété fut éventé et les victimes finirent par porter plainte.

Ruchet a été défendu d'office par M. Delachaux, licencié en droit, qui a demandé l'acquittement de son client.

Asthmatiques, Bronchiteux,

Lisez ceci :

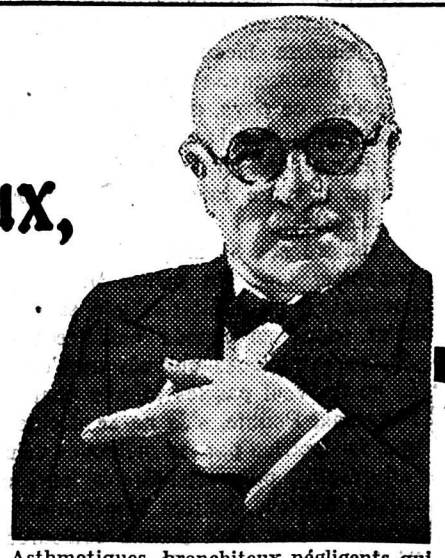

HEUREUX seront les asthmatiques et les catarrheux qui liront ces lignes, car ils apprendront avec joie qu'il existe pour eux un remède vraiment sérieux, qui, en supprimant leurs souffrances, leur donnera une vie plus douce, plus agréable.

C'est le Sirop des Vosges Cazé qui a déjà opéré un grand nombre de soulagements de l'asthme, de l'oppression, de la bronchite et du catarrhe.

Que de misères, pourtant, amenées par ces maladies : toux continuelle, insomnies, manque de respiration ; les bronches sifflent, les crachats roulent sur la poitrine occasionnant des douleurs vives dans les côtés.

Tous ces symptômes amènent rapidement une faiblesse générale du cœur et des nerfs, sans compter les complications mortelles qui peuvent survenir à la moindre rechute.

Asthmatiques, bronchiteux négligents qui n'avez pas encore pris ce bon remède, prenez donc le Sirop des Vosges Cazé qui fortifiera vos bronches. Très rapidement, la respiration reprendra son cours normal, les crachats diminueront, la toux cessera.

N'hésitez pas ! Pourquoi voulez-vous que le Sirop des Vosges Cazé ne fasse pas pour vous ce qu'il a fait pour d'autres ? Il vous rendra la santé, le bonheur, la joie de vivre et de pouvoir aller et venir comme tout le monde.

Sirop des Vosges Cazé

315.S

En vente dans toutes les Pharmacies. Le grand flacon : Frs 3.75.
Dépositaire pour la Suisse : Ets. Barberot S. A., 11, Rue de la Navigation, Genève.

Alors que tout le monde vous quitte,

Togal reste fidèle !

Qui ne connaît pas le malaise provenant des refroidissements, de l'influenza, des fièvres grippales et autres ! Qui n'a jamais été atteint de maux de tête, de névralgies, de maux de dents et de migraine ! Heureux celui qui en est de tous temps libéré, mais il appartient à la minime partie ! et toi ? — Pourquoi entraînes-tu si longtemps ces maudites souffrances ? Pourquoi es-tu inconsolable ? Pourquoi ne mets-tu pas un terme à tout cela ? Après la pluie le beau temps !

Togal est un bon soutien dans les difficultés. Dès les premiers indices de refroidissement et de fièvre Togal agit rapidement et de façon préventive. Mais les cas invétérés et chroniques sont parfois traités avec succès si l'on prend consciencieusement les tablettes Togal. L'efficacité ne s'atténue en rien, Togal reste Togal ! Il est d'une action rapide, il emporte les douleurs, il amène le bien-être. Faites immédiatement un essai ! Dans toutes les pharmacies. Fr. 1.60.

Encore la fièvre aphteuse

Un nouveau cas de fièvre aphteuse est signalé à Chiètres, où une cinquantaine de pièces de gros et petit bétail ont dû être conduites aux abattoirs de Berne. De plus, il a été procédé à la vaccination des animaux des fermes les plus exposés à la contagion.

Le séquestre a été mis sur le territoire de toutes les communes environnant le village de Chiètres.

Une vache enlisée

Jeudi après-midi, du bétail pâturait dans les prés situés aux Petits Marais rière Couvet, Neuchâtel. Une vache échappa à la surveillance du gardien et s'aventura dans le terrain marécageux, si bien qu'elle s'enlisa. La pauvre bête, qui faisait de gros efforts pour se sortir de sa fâcheuse position, s'enfonçait toujours plus. Il fallut plusieurs hommes avec des cordes pour sauver le malheureux animal.

Explosion dans une fabrique

Hier matin, une explosion qui aurait pu avoir des suites graves a eu lieu dans une fabrique d'articles en métal, de Nidau, Berne. On avait placé divers articles dans un four à laquer quand, on ne sait ensuite de quelles circonstances — peut-être des gaz s'étaient-ils formés — le four fit explosion. La déflagration de celle-ci fut si violente que les vitres de l'usine volèrent en éclats. Heureusement qu'à ce moment-là personne ne se trouvait dans le local. Le four est hors d'usage. Les dégâts matériels sont élevés. Les pompiers de Nidau alertés n'eurent toutefois pas à intervenir.

Poignée de petits faits

✶ Un grave accident s'est produit à l'aérodrome de Rymanono près de Lemberg, Pologne. Un avion n'ayant pas pu prendre rapidement de la hauteur heurta d'une aile deux enfants qui furent tués sur le coup.

✶ Vendredi a eu lieu à Berne en présence des représentants des autorités communales, cantonales et fédérales, ainsi que de nombreuses personnalités l'inauguration du restaurant du jardin zoologique de Berne. C'est une très heureuse réalisation de l'emploi simultané du bois et de la pierre qui s'harmonise admirablement avec le paysage.

✶ Le tribunal de district de Bellinzone a condamné l'ancien secrétaire de la société de bienfaisance de Magadino et Malvaglia, Modesto Beretta, à six ans de pénitencier, à 10 ans d'interdiction des droits civiques, aux frais et à la restitution de 30,000 francs pour escroquerie, falsifications et pour avoir spéculé avec les biens de la société.

✶ Le Conseil d'Etat vaudois demande au Grand Conseil des crédits supplémentaires au budget 1938 pour un total de Fr. 619,002.—.

✶ Le « Berner Tagblatt » signale des articles irrédentistes parus dans les publications « Raetia » et « Montagna » paraissant à Milan dans lesquelles on essaye de nouveau de prouver que la Suisse méridionale était auparavant région italienne.

✶ La police de Londres s'occupe de rechercher un superbe python indien, long de deux mètres et demi. C'est un des animaux favoris de M. Amrian Conan Doyle, le fils du célèbre romancier. La présence du reptile a été signalée vendredi matin près des grilles de Hyde Park où il a disparu après avoir blessé grièvement un chien et à moitié tué de frayeur sa maîtresse.

Nouvelles locales

Les sapeurs-pompiers du Bas-Valais à Salvan

—o—

L'assemblée des délégués est fixée au dimanche 6 novembre, à 11 heures, à Salvan, salle paroissiale, avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel.
2. Lecture du protocole.
3. Lecture des comptes et rapport de la section vérificatrice.
4. Désignation de la section vérificatrice des comptes.
5. Fixation de la cotisation pour 1939.
6. Rapport présidentiel.
7. Renouvellement du comité.
8. **Conférence par M. Gollut, inspecteur cantonal sur le Règlement de la police du feu.**
9. **Discussion générale sur les postes de 1er secours.**
10. Divers.

Une messe aura lieu à 10 heures à l'Eglise de Salvan.

Un train spécial partira de Martigny à 8 h. 50 ; le prix du billet aller et retour est de 1 fr. 80 de Martigny, fr. 1.45 de Vernayaz.

—o—

La protection de la nature et des sites

—o—

On nous écrit :

La Commission cantonale valaisanne pour la protection de la nature et le comité de la section valaisanne du Heimatschutz ont tenu une séance commune à Sion, jeudi 27 octobre, sous la présidence de M. l'abbé I. Mariétan.

Il a été décidé que, à l'avenir, ces deux groupements travailleront en commun. Toutes les questions concernant la protection de la nature et des sites en Valais, pourront donc être adressées, désormais, à la commission valaisanne pour la protection de la nature et des sites à Sion.

Au cours de cette séance de nombreuses questions ont été discutées : demande de concession de mines dans le vallon de Baltschieder, projet de route aux Mayens de Sion, protection de la flore sur les collines de Valère et de Tourbillon, enseignement de la protection de la nature dans les écoles primaires, protection des peupliers, moyens à prendre pour empêcher la modernisation des constructions, en particulier dans les villages de la montagne, question des affiches-réclames.

Il importe de conserver à notre canton ses caractères particuliers, tant pour l'heureuse influence qu'ils produisent sur sa population que pour l'attrait qu'ils exercent sur les étrangers. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine ; la commission cantonale fait appel aux pouvoirs publics et à la population pour l'aider à réaliser sa tâche.

—o—

Apprentis-commis pour le service des gares

Un petit nombre d'apprentis-commis sera engagé au printemps 1939 pour le service des gares.

Ne seront admis que des jeunes gens de nationalité suisse qui seront âgés de 17 ans au moins et de 22 ans au plus. Bonne instruction scolaire et connaissance d'une seconde langue nationale exigées.

Les candidats doivent s'inscrire d'ici au 28 novembre 1938 par lettre autographe auprès d'une des directions d'arrondissement des C. F. F. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux gares C. F. F.

—o—

Expéditions de vins-moûts en 1938
Récapitulation

Salquenen	15,706	litres
Granges	14,290	»
Sierre	42,237	»
St-Léonard	11,555	»
Sion	161,068	»
Ardon	50,917	»
Chamoson	76,687	»
Riddes	59,510	»
Charrat-Fully	13,768	»
Martigny	68,199	»
St-Maurice (par camions)	827,210	»
Total	1,351,147	litres

Service de la Viticulture

—o—

Le temps

Lente amélioration, mais d'abord généralement très nuageux et froid. Prochainement, légère augmentation de la température.

—o—

Il pleut, il neige

Il neige sans interruption dans le Haut-Valais depuis la nuit de jeudi à vendredi. Sur les hauteurs la couche est déjà très épaisse. On compte 1 mètre de neige à l'hospice du Simplon.

Le trafic est paralysé sur la route du Simplon, même dans les régions peu élevées, car une avalanche s'est produite à Ganter à dix kilomètres de Brigue.

On compte vingt centimètres de neige à Brigue. Les lignes de montagne du Haut-Valais fonctionnent normalement. La chute de neige n'a interrompu que quelques lignes téléphoniques et électriques.

—o—

COLLONGES. — Le feu aux pétards. — Pour une raison inconnue une boîte contenant des pétards et feux d'artifice, a brusquement pris feu dans une épicerie de Collonges, mettant le quartier en émoi, par suite des explosions successives qui se sont produites.

Grâce au concours de quelques pompiers et des citoyens présents, le feu a été rapidement circonscrit. Tout se borne à des dégâts matériels.

—o—

SION. — Chute d'un cycliste. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves est survenu hier soir vers 21 heures, à un nommé C. W., motocycliste sédunois, sur la route cantonale au lieu dit Plattaz.

Celui-ci, fort heureusement, circulait à une allure modérée quand, aveuglé par les phares d'une voiture, son marchepied buta un tas de fumier négligé au bord de la route. Perdant alors l'équilibre il vint s'arrêter 50 m. plus loin contre un mur bordant la route.

Il fut relevé sans connaissance, une large plaie au front, par des automobilistes complaisants. Après quelques soins d'urgence, il put encore regagner son domicile. La machine a subi quelques dégâts.

—o—

SION. — Conférence à la Cathédrale sur Ste-Thérèse de Lisieux. — Corr. — Elle s'est déroulée le lundi 24 courant en présence d'une belle et sympathique assistance. La statue de la Sainte était placée du côté de l'Evangile sur un petit autel magnifiquement orné de verdure et de fleurs. L'éminent orateur n'eut qu'à laisser déborder de son cœur son ardente dévotion envers l'« insigne thaumaturge » à qui il doit sa guérison pour enthousiasmer son auditoire et le faire vibrer d'admiration devant le récit d'une vie que l'on ne se lassera jamais d'écouter. Il sut, notamment, dégager le véritable sens de cette vie d'immolation et de sacrifices continuels, volontairement acceptée par l'humble carmélite pour le salut des pauvres pécheurs. Il faut une compensation au dévergondage des mœurs actuelles et c'est pourquoi Dieu exige de certaines âmes, de tels sacrifices.

L'éminent religieux a été poignant à l'extrême en évoquant la plainte amère d'un converti de marque Giovanni Papini de l'Académie royale d'Italie sur le Christ-Jésus ;

les accents immortels du Cte de Montalembert au souvenir des adieux de sa fille pour une vie d'abnégation et de renoncements et les paroles enflammées du Saint Curé d'Ars pour le salut de ses frères.

Cette conférence qui impressionna profondément l'auditoire, fut agrémentée d'une partie musicale brillamment exécutée par le Chœur mixte de la Cathédrale sous l'habile direction de M. Haenni fils, secondé aux grandes orgues par M. Haenni, père.

Cette grandiose cérémonie qui laissera dans les âmes un souvenir inoubliable, s'est terminée par la Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

H. Rossier.

Chronique sportive

Un vélo de 2 kg. 350

Le Hollandais Slaats, qui a l'intention de s'attaquer sur la piste Vigorelli, à Milan, au record de l'heure sans entraîneur détenu par Archambaud et qui, dans un précédent essai, a dû abandonner à cause du vent, utilise un vélo spécial qu'il a fait construire dans un atelier parisien. Ce vélo est extraordinairement léger puisque son poids total est de 2 kg. 350. Les tubes du cadre ont une épaisseur de trois dixièmes de millimètre seulement et de cinq dixièmes vers les raccords. Ils sont en métal ultra-léger. La roue avant n'a que 24 rayons et la roue arrière 28. Les deux boyaux, construits en soie, ne pèsent ensemble que 110 grammes.

—o—

27,000 conscrits pratiquent les sports

Le Bureau fédéral de statistique publie pour la première fois, à la suite du recrutement de 1937, des données relatives aux différents sports exercés par les conscrits. Des 29,312 conscrits de 1937, nés en 1918, 27,505 pratiquent les sports, dont 10,748 dans des sociétés.

Voici dans l'ordre, le nombre des conscrits exerçant les principaux sports : cyclisme 25,380, natation 14,247, ski 13,376, gymnastique 6,188, excursions, ascensions 5,792, football 3,952, patinage 3,380, athlétisme léger 2,788, équitation 1,492, aviron 1,343, Handball 1,213, alpinisme 1,164 lutte suisse et libre 1,008.

Le Bureau de statistique ajoute la remarque suivante : on ne peut guère être surpris de constater que le cyclisme et la natation sont le plus fréquemment indiqués comme étant pratiqués, de tous les genres de sports, d'autant plus que ces deux exercices sportifs ont été comptés comme tels chaque fois que le jeune conscrit les pratiquait aussi sans en faire un objet de sport. Près de 90 % des conscrits examinés pratiquaient donc l'emploi de la bicyclette, mais plus de la moitié ne savaient pas nager. Le sport du ski avait déjà conquis le 45 % de ces jeunes gens, tandis qu'un peu plus d'un cinquième seulement se sont livrés à l'exercice de la gymnastique. Le relevé statistique montre aussi qu'en y comprenant le cyclisme et la natation non pratiqués comme sports, plus des neuf dixièmes des conscrits examinés en 1937 ont exercé tel ou tel sport depuis leur sortie de l'école, mais un entraînement sportif dans des sociétés n'a été exécuté que par un peu plus du tiers seulement d'entre eux.

IMPRIMERIE RHODANIQUE - I - ST-MAURICE

Service télégraphique et téléphonique

L'épouvantable catastrophe de Marseille

—o—

La liste des morts et disparus s'allonge

—o—

Deuil national

—o—

MARSEILLE, 29 octobre. — De nouveaux cadavres ont été retrouvés au début de l'après-midi. Il a été impossible de les identifier. Le nombre des cadavres retirés se monte donc actuellement à quinze. D'autre part, un civil aurait été grièvement blessé par l'explosion d'un pétard que les pompiers avaient jeté pour essayer de jeter à terre des pans de mur restés debout.

Hélas ! la liste des disparus se monte à 57.

Trois cadavres carbonisés ont été découverts dans les Nouvelles Galeries. Il est impossible de dire s'il s'agit d'hommes ou de femmes.

Aucun tramway ne passe plus sur la Cannebière, depuis le vieux port.

Jusqu'à l'église des Réformés, aucune voiture n'y accède et le public n'y peut pénétrer. Il faudra au moins une journée pour que la chaussée puisse être rendue à la circulation et l'on devra vraisemblablement avant d'y arriver faire autant ou abattre le pan de mur bordant la rue qui est resté debout seul vestige du bâtiment qui était la parure de cette partie de la Canebière.

M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a mis au nom du gouvernement une somme de 100,000 francs pour être répartie à titre de secours d'extrême urgence entre les familles des victimes de l'incendie de Marseille.

Sur les causes du sinistre

Sur les causes exactes du sinistre ont est toujours dans l'incertitude. Ce qui est établi d'une manière certaine c'est que le feu a pris au premier étage où d'importants travaux de transformation étaient en cours. Il s'agissait de modifier par l'addition de panneaux de staff la décoration des locaux de vente. Ces panneaux ont été la proie facile pour le feu. Un salon de thé où se trouvaient 30 personnes était au-dessus de l'endroit où le feu a éclaté.

En dehors des Nouvelles Galeries absolument détruites, une dizaine d'immeubles ont été gravement touchés par le feu, dont le Grand Lycée.

Au Cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône, on déclare que la nouvelle selon laquelle M. Graux, préfet, aurait été suspendu de ses fonctions est dénuée de tout fondement.

—o—

Autour d'un cimetière

—o—

LAUSANNE, 29 octobre. (Ag.) — Le Conseil communal de la commune saint-galloise de Henau, à laquelle appartient aussi le village de Nieder-Uzwil, a refusé à la paroisse catholique de cette localité de créer un cimetière particulier pour la paroisse qui venait de se construire une église. Le Conseil d'Etat en revanche a accordé l'autorisation demandée pour le cimetière.

Le Conseil communal et un certain nombre de bourgeois et d'habitants de Nieder-Uzwil, dont les maisons sont voisines de l'emplacement prévu pour le cimetière, ont formé auprès du Tribunal fédéral un recours de droit public contre la décision du Conseil d'Etat. Ils invoquaient différentes dispositions de la loi st-galloise sur les sépultures et de la Constitution fédérale.

Le Tribunal fédéral a déclaré le recours irrecevable, parce que les recourants ne sont pas qualifiés pour porter l'affaire devant lui.

—o—

La condamnation du chiropate

WINTERTHOUR, 29 octobre. (Ag.) — Le tribunal de district de Winterthour a condamné à 3 jours de prison et à 200 francs d'amende un chiropate, qui pratiquait à Winterthour depuis 1936, peine qui s'ajoute à une condamnation de 9 jours de prison prononcée par le Tribunal supérieur de Zurich.

Deux autres chiropates ont été condamnés chacun à une amende de 200 francs.

—o—

Intoxiqué

BADEN, 29 octobre. (Ag.) — A Ennetbaden, M. Emile Burger, 31 ans, a été intoxiqué dans un garage par des émanations de gaz provenant d'un moteur qui tournait.

—o—

Le cardinal Pacelli a quitté la Suisse

RORSCHACH, 29 octobre. (Ag.) — Le cardinal-secrétaire Pacelli a quitté Rorschach samedi matin pour retourner à Rome.

Un arrêté fédéral contre la propagande politique extrémiste

—o—

BERNE, 29 octobre. (Ag.) — Le ministère public de la Confédération a adressé aux autorités cantonales de police une circulaire sur la propagande de groupements politiques extrémistes. Selon le « Bund », l'arrêté du Conseil fédéral de mai 1938 relatif à la propagande politique doit être interprété de telle sorte que les journaux et éditions spéciales distribués gratuitement aux fins de propagande sont considérés comme constituant une propagande et, pantant, sont interdits. L'envoi de cette circulaire est motivé par la distribution massive de certains organes qui étaient transportés en automobile.

—o—

Le Pape est rentré au Vatican

—o—

ROME, 29 octobre. — Le Pape Pie XI a quitté samedi vers 13 heures sa résidence de Castel-Gandolfo pour rentrer au Vatican.

—o—

Une noce au foyer de M. Mussolini

ROME, 29 octobre. (Havas). — Samedi matin a été célébré en l'église paroissiale de St-Joseph le mariage du capitaine Bruno Mussolini, fils du Duce, avec Mlle Gina Roberti.

—o—

Les entretiens de Rome

—o—

ROME, 29 octobre. — M. von Ribbentrop n'a eu aucune entrevue avec les dirigeants italiens. M. Mussolini et le comte Ciano ont été occupés par l'anniversaire de la nouvelle année fasciste et la noce du deuxième fils de Mussolini.

L'après-midi, des entretiens de près de deux heures ont eu lieu au Palais de Venise entre M. Mussolini et M. von Ribbentrop auxquels assistait également le comte Ciano.

—o—

On s'accommode avec le Japon

—o—

TOKIO, 29 octobre. — On mande de Hankéou que des forces japonaises ont remplacé samedi les fusiliers marins britanniques qui gardaient l'ancienne concession britannique depuis le début du conflit sino-japonais. Un arrangement est également intervenu entre les autorités locales japonaises et les autorités françaises de la concession française de Hankéou en vertu duquel les troupes japonaises sont autorisées à franchir la concession française.

—o—

Les revisions territoriales

—o—

PRAGUE, 29 octobre. — L'Agence C. T. K. communique que le ministre de Hongrie à Prague a remis samedi après-midi la réponse de son gouvernement au gouvernement tchécoslovaque. Le gouvernement hongrois l'informe qu'il s'est adressé aux grandes puissances afin qu'elles interviennent dans la question des revisions territoriales entre la Hongrie et la Slovaquie et la Russie subcarpathique.

De son côté, le gouvernement tchécoslovaque a demandé à l'Allemagne et à l'Italie d'intervenir comme arbitres dans cette affaire. Il n'y a plus qu'à attendre maintenant la réponse de ces derniers. L'Italie et l'Allemagne ont donc été invitées toutes deux par la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

—o—

Haute trahison

BUCAREST, 29 octobre. (Ag.) — Le tribunal militaire de Cernautzi a jugé à huis clos cinq Roumains, d'origine bulgare, accusé de haute trahison et de complot. Ils furent condamnés à des peines allant de 3 à 18 ans de prison.

—o—

L'état de siège levé

KAUNAS, 29 octobre. (Ag.) — On apprend que l'état de siège sera levé le 1er novembre en Lithuanie.

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Lundi 31 octobre. — 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 45 Gramo-concert. 17 h. Emission commune. 18 h. Jazz américain. 18 h. 40 Cours d'espéranto. 18 h. 50 Intermède de disques. 19 h. 15 Micro-Magazine. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 21 h. 05 Quelques chansons populaires françaises. 21 h. 25 Intermède. 21 h. 30 Emission pour les Suisses à l'étranger. 22 h. 45 Chronique des institutions internationales.

†

Monsieur **Jean BUHLMANN**, à Sion ; Monsieur **Clovis DELALOYE**, adressent à toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper l'expression de leur reconnaissance émue.

ST-MAURICE

COURS DE „CROCHET NATIONAL"

Finance Fr. 4.—

Inscriptions et renseignements chez Mlle **Marthe Barman**

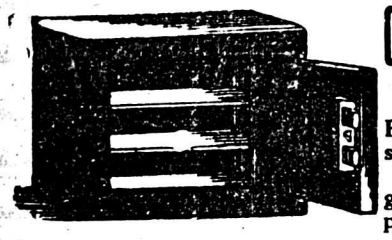

COFFRES-FORTS D'OCCASION

Plusieurs de diverses dimensions. Prix très avantageux. Liste à disposition.

S'adr. FRANÇOIS TAUXE, Malley-Lausanne. Tél. 29.050

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"

Démolition

A vendre

portes-fenêtres de toutes dimensions, 3 chaudières, 1 pr petite villa, 1 moyenne et 1 pr huit à dix appartements en parfait état, ainsi que des radiateurs.

S'adresser chantier Florimont ou téléphoner chez Zigliani No 33.372, Lausanne.

A vendre

mulet

âgé pour boucherie. — S'adr. à BRUCHEZ Jules, Vens s. Sembrancher.

Vous apprenez l'

ALLEMAND

garanti en 2 mois ou l'italien dans un seul mois. En cas d'insuccès restitution argent Diplôme enseignement en 3 mois, diplôme commerce en 6. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et à toute époque. Ecole Tamé, Baden 7.

GÉRANT

demandé pour commerce épicerie-primeurs-alimentation générale à Lausanne. Ecrire offres détaillées sous chiffre P 21307 L Publicitas Lausanne.

A vendre 5000 kg de

betteraves

S'adr. à Florentin Lonfat, Charrat.

Jeune homme

18 ans, ayant fait des études commerciales, cherche place dans **commerce** ou **bureau.**

S'adresser à M. X., poste restante, Vernayaz.

A la

Boucherie Chevaline

Rue du Rhône 5, **SION**

vous trouverez : (prix à partir de 5 kg.) viande hachée Fr. 1.30 le kg. ; viande en morceaux Fr. 1.40-1.60 ; morceaux choisis Fr. 2.— ; bouilli à saler Fr. 0.90-1.10.

Lard blanc, boyaux salés ; demi-port payé à partir de 5 kg.

A vendre

pommes de terre

de conserves jaunes, Fr. 14.— les 100 kg.,

poireaux et carottes potag.

à 20 ct. le kg,

TOMATES

à 20 ct. le kg.

J'achèterais **3 porcs** de 2-3 mois. - Cheseaux, Fruits, Saxon, Tél. 62.313.

Personnel

L'Agence A. B. C., R. des Bains, Sion, demande cuisinières hôtels, pensions et famille, bonnes à t. f., jeunes volontaires de famille, bonnes d'enfants Bâle et Zurich, femme de chambre Italie et Anglet., employés de tous genres pour saison d'hiver.

Jeune fille

de 18 ans cherche place pr le 1er décembre pour aider dans un ménage et un commerce. — Faire offres sous chiffres P. 5266 S. à Publicitas, Sion.

On achèterait un lot d'environ mille

TUILES

parallèles.

Faire offres au plus vite jusqu'au 5 novembre.

S'adresser au Nouvelliste sous X. 1600.

A vendre un

génisson

une **vache** prête au veau et 7000 kg. de **foin** et **regain,** chez Mme Célestine Bochatay, à Miévi'le, Vernay.z.

Châtaignes de 1re qualité de la Vallée du Soleil, Fr. 0.28 le kg. ; 50 kg. Fr. 13.—. Ed. Andreazzi Nr. 82, Dongio (Tessin).

ANNONCES sous chiffres

Pour chaque demande d'adresse, les intéressés sont priés de nous indiquer le

numéro de contrôle

mentionné dans l'annonce Publicitas, Sion.

BUFFET DE LA GARE C. F. F.

ST-MAURICE

Se recommande,

Le nouveau tenancier, **Jos. Chèvre.**

Anc. chef de service

Buffet de la Gare, Bâle.

Pour la fourrure

Voyez NOTRE CHOIX et nos prix dans nos nouveaux locaux.

Canton

Rue de Bourg 20.

Téléphone 24.125

Lausanne

La Phosfarine Pestalozzi

est le meilleur aliment des enfants, donnant des os et des dents solides ! C'est le déjeuner fortifiant léger des adultes, des anémiques, des convalescents, des personnes digérant mal ou ayant de l'albumine. La tasse 4 ct. la grande boîte 500 gr. Fr. 2.25 ! Seule phosfarine suisse !

Echantillons gratis sur demande

Meubles d'occasion

Mardi 1er novembre et jours suivants

Le Trait d'Union

Centrale Romande des occasions

Rue Mauborget 2 -- Face Hôtel de France

LAUSANNE

Mettra en vente un lot de:

15	chambres à coucher complètes avec literie	depuis Fr.	**200.-**
12	salles à manger chêne et noyer	» »	**180.-**
40	lits et divans à 1 et 2 places	» »	**25.-**
10	salons divers styles	» »	**160.-**
25	armoires à 1, 2 et 3 portes	» »	**20.-**
200	chaises en tous genres	» »	**2.-**
35	commodes noyer et sapin	» »	**20.-**
60	tables rondes et ordinaires	» »	**5.-**

plusieurs centaines de meubles divers tels que bureaux, secrétaires, meubles de cuisine, canapés, fauteuils, lavabos, coiffeuses, etc.

1 lot de: caisses enregistreuses, machines à écrire, radios, lustres modernes et anciens, tableaux, bibelots, ainsi que des milliers d'objets les plus divers.

Nos salles de ventes et entrepôts de Lausanne totalisant une surface de plus de 2000 m2, et d'autre part notre organisation, une des plus vastes du genre existant en Suisse, nous permettent d'assurer en permanence un choix suffisant pour satisfaire toutes les demandes.

Important: Etant donnée la nature de nos marchandises et pour éviter tous malentendus, nous n'envoyons pas contre remboursement et ne traitons rien par correspondance.

Nos magasins sont fermés le samedi à 17 heures.

Tél. 24.114 - 24.116 Fracheboud-Krebs.

3

Le Sénégol est une nouvelle préparation capillaire tirée des sucs de plantes tropicales, sans aucune adjonction chimique. Son action résulte non du massage, mais de l'alimentation du cuir chevelu par les principes actifs de plantes des tropiques, méthode que les noirs d'Afrique emploient avec succès depuis des siècles.

Le SÉNÉGOL agit!

En vente chez tout bon coiffeur, dans les droguerie et pharmacies. La bouteille 7.50

Concessionnaires exclusifs pour toute la Suisse:

CLERMONT & FOUET

PARIS GENÈVE

2 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LE CAPRICE D'UNE AME

— Eh bien ! père — fit-elle, c'était ainsi qu'elle avait coutume d'appeler son mari — as-tu appris... que...

— Appris quoi donc ?

— ... de notre Justine...

— Et qu'y a-t-il donc de notre Justine ?

— Dah !... tu le sais bien, mais tu fais l'innocent...

— Dis toujours...

— Mais on dit que Julien cherche à lui causer...

— Julien des Genêts ?...

— Mais oui, Julien des Genêts.

Brondain fronça des sourcils comme s'il se trouvait offensé de ne pas avoir été mis au courant de la chose ; mais au fond, il la savait aussi bien que sa femme ; et, simulant le mécontentement :

— C'est ça — fit-il — et de tout cela le père ne pouvait rien savoir.

— Mais, père, puisque je te le dis.

— Oui, maintenant... que les affaires sont déjà tout arrangées.

— Voyons, père, n'exagère donc pas ainsi ; rien n'est arrangé ; il n'y a que ceci, c'est que Julien a demandé s'il pouvait te trouver ici ce soir après Vêpres.

Brondain en savait plus long qu'il ne voulait laisser paraître ; après tout, ce n'étaient que des bruits, des on-dit; mais cette fois l'affaire prenait une tournure plus sérieuse ; si Julien avait fait demander une entrevue, ça ne pouvait être qu'à propos de Justine, aussi ne se sentit-il pas d'aise ; Julien des Genêts, un brave garçon, fils du riche fermier des Genêts ; non ça ! il ne pouvait rêver meilleur parti pour son aînée !...

— Il est venu lui-même ?

— Non, père, il a fait faire la commission par Jean ce matin au sortir de la grand'messe.

— Bien, bien ; il peut venir... un brave garçon, un travailleur, ce Julien... il est bien encore un peu jeune ; mais, de ce défaut, on se corrige tous les jours ; et puis, ils ne vont pas se marier demain après tout ; qu'il vienne !

— Je le lui ferai dire par notre petit Jean ; il me paraît que ces deux-là feraient un beau couple.

Brondain avait rebourré sa pipe et, après l'avoir allumée, il dit d'un ton énigmatique :

— J'ai une nouvelle aussi, moi...

— Ah !...

— Que notre Justine trouve vite un parti et un bon parti, qui s'en étonnerait ?... Un joli brin de fille comme elle !... Mais Lisette...

— Lisette, quoi ? — interrompit la fermière, tout intriguée.

— Bah ! rien !... mais on dit dans le village...

— Et qu'est-ce qu'on dit ?

— On dit que Léopold cherche à lui causer.

— Léopold ! — s'exclama la fermière — le fils du bourgmestre ! — Pas vrai, sans doute ?...

Et elle ajouta d'un ton de léger reproche :

— Et la maman, elle ne pouvait rien savoir de tout cela ?...

— Mais, puisque je te le dis, il paraît même qu'il est bleu d'elle.

Et de nouveau la fermière s'esclaffa :

— Léopold rechercherait notre Lisette !... Pas possible !... Si j'avais jamais osé penser cela !...

— On me l'a dit de deux côtés différents ce matin même.

— Lisette est encore si jeune et Léopold également ; si je me souviens bien, ils ont paire à la Première Communion.

— Dommage qu'Elise soit si tranquille ; je parie qu'en ce moment elle est encore dans sa chambrette, le chapelet ou un livre à la main... Prier, c'est bien ; encore faut-il y mettre de la mesure.

— Que veux-tu y faire, père ?... Elise n'est pas comme les autres filles. Je te l'ai toujours dit ; elle n'a jamais aimé les plaisirs.

— Avec toutes ses dévotions, elle serait capable d'effrayer Léopold ; franchement, elle exagère ; et tu ferais bien de la chapitrer un jour et de lui faire comprendre que la vie...

— Oui, père — interrompit la femme — je lui en causerai ces jours-ci.

Brondain aimait follement cette brave enfant, toujours si douce, si aimable ; non, il n'avait rien, rien à lui reprocher ; il ne se souvenait pas qu'elle lui eût jamais fait la moindre peine... Il n'y avait que cette dévotion outrée. Si jamais à cause de cette dernière, elle allait rebuter Léopold !...

(A suivre.)

Distribution irrégulière. — Nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le Nouvelliste ou le Bulletin Officiel nous obligeront en nous signalant par une simple carte cette anomalie, après s'être renseignés au préalable auprès de leur bureau de poste.